

L'écoute Gretzoise

n°119

TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE GRETZ-ARMAINVILLIERS

FÉVRIER - MARS 2019



**PLANTATION À L'ARBORETUM DU VAL DES DAMES PAR
FRANCINE COUSTEAU ET MICHEL CHEVALET**

À GRETZ-ARMAINVILLIERS,
VIVEZ UNE EXPÉRIENCE IMMOBILIÈRE UNIQUE

KAUFMAN  BROAD

**Avec Les Arborées, découvrez une qualité de vie préservée
entre cœur de ville et espaces verts.**

- / Du 2 au 4 pièces
- / Jardins privés et terrasses
- / À 200 m du centre-ville
- / À 1 km du Parc d'Armainvilliers

Espace de vente :

45 bis, rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny
Ouvert du jeudi au samedi 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h,
dimanche et lundi de 14h à 19h.

0800 544 000 Service & appel
gratuits

kaufmanbroad.fr

SOMMAIRE

5 | ACTUALITÉS

Le conseil municipal

6 | INFOS PRATIQUES

7 | EN BREF

8 - 10 | DOSSIER

Cérémonie des vœux du Maire

11 | CADRE DE VIE

12 - 19 | RÉTROSPECTIVE

20 | ZOOM

Madame Carmen Carpentier

21 | ZOOM

L'espace André Daudé

EXPRESSION POLITIQUE

22 | BIENVENUE

ÉTAT CIVIL

Trimestriel d'informations
de la ville de Gretz-Armainvilliers

Directeur de la publication : Jean-Paul Garcia

Rédacteur en chef : Isabelle Lenoir

Tirage : 3 800 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Photo de couverture :

Nous adressons tous nos remerciements à ceux qui, par leur annonce publicitaire (commerçants, sociétés, industriels) ont souscrit à la parution de cette édition.



Conception & réalisation :

EMS - Études, méthodes & stratégies

Email : ems38@orange.fr

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2019

Photos et droits réservés à la Mairie



MES CHERS CONCITOYENS,

Comme chaque début d'année, nous formulons tous des vœux, pour nos familles, nos amis, notre pays. Il s'agit pour chacun d'entre nous d'améliorer nos conditions de vie, d'apaiser nos craintes du quotidien, de nous préparer à un meilleur avenir, en fin de compte être heureux.

En cette période de crise que vit notre pays nous formulons le vœu d'une confiance retrouvée entre nos concitoyens et l'État.

Un grand débat a été initié par le Président de la République afin de connaître le préambule de cette crise et par la suite, la manière dont on peut résoudre les différents problèmes qui ont été posés. Toute vérité est bonne à dire. L'attente de nos concitoyens est importante quant à l'issue de ce débat. Nous constatons malgré tout, nous les Maires, que nous devons toujours faire plus avec toujours moins de moyens. Et ceci est un discours de vérité. L'État dépense plus, décide que les collectivités locales dépendent moins et par ailleurs, il décide de leur octroyer moins de contributions. En effet, pour notre commune, il y a 6 ans l'État versait un peu plus d'1,8 million de dotation alors qu'en 2019 nous ne recevons que 1,2 million d'euros.

Nous avons eu début janvier un rendez-vous en sous-préfecture de Torcy avec Monsieur Branly, Sous-Préfet et les responsables des routes nationales de notre secteur. Cette réunion avait pour objet de reprendre les discussions concernant les murs et butes anti-bruit le long de la Nationale 4. La commune de Gretz-Armainvilliers fait partie des trois communes de Seine-et-Marne concernée par le plan de prévention des bruits. L'État doit réaliser, sur les infrastructures routières nationales, des protections phoniques protégeant les riverains.

Il est vrai que les premières réunions ont eu lieu en préfecture de Melun avec la direction départementale des territoires. Entre temps, nous avons changé d'arrondissement et de sous-préfecture (Torcy) et notre dossier a été « laissé en attente » par les services de l'État. 4 ans pour avoir un nouveau rendez-vous ! Nous devons tout recommencer avec des nouveaux interlocuteurs ! Nous sommes obligés de tout reprendre à zéro !

Entre temps, nous avons plusieurs projets à finaliser que vous pouvez lire sur le résumé des vœux de la municipalité.

Nous repartons pour des travaux importants de création de trottoirs dans le secteur de Bois Vignolles. Il est légitime que nos concitoyens et surtout nos enfants aient des trottoirs adaptés pour se déplacer en lieu et place de la chaussée où ils sont directement en conflits avec des automobiles. Les trottoirs sont pour les piétons, la chaussée pour les véhicules.

Enfin, j'espère que le recensement de la population auquel vous avez bien voulu participer tiendra réellement compte des évolutions de notre commune. Je remercie les agents recenseurs, les services administratifs de la commune et tous ceux qui ont eu la bienveillance de participer à cette enquête importante pour le devenir de notre commune.

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture et vous prie de croire, mes Chers Concitoyens, à mes amicales salutations.

Jean-Paul GARCIA
Maire de Gretz-Armainvilliers

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE

Constructions - Rénovations - Transformations
Tous corps d'état

SARL BORLIDO

5 avenue des Violettes
77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS
Fax : 01 64 42 06 67

Tél. : 01 64 25 30 35



AGENCE SANTACREU

01 64 07 03 36



- TRANSACTION
- GESTION
- LOCATION

WWW.AGENCE-SANTACREU.COM



25, RUE DE PARIS À GRETZ - ARMAINVILLIERS
Cartes Professionnelles T 758 et G 286. Garanties GALIAN

LOSAY VOYAGES

**S'ENGAGE DANS UNE DÉMARCHÉ
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Avec son implantation à Gretz-Armainvilliers, 1^{ère} base de recharge des autocars 100% Électriques en Seine-et-Marne, **LOSAY VOYAGES SAS**, spécialiste du transport en autocars de voyageurs, réguliers, occasionnels et touristiques depuis 1973, est le premier acteur de ce secteur d'activités en Seine-et-Marne à faire circuler des cars 100 % Électriques au quotidien, notamment dans la Commune de Gretz-armainvilliers.

Art & Fleurs
09 81 16 01 60

**Compositions florales
pour toutes vos occasions**

Du lundi au vendredi
9h-12h30 / 14h30-19h30
Samedi 9h-19h30
Dimanche et jours fériés 9h-13h

19, rue de la Ferme
77220 Gretz Armainvilliers
09 81 16 01 60

EIFFAGE

ROUTE

- TERRASSEMENT
- ASSAINISSEMENT
- ROUTE - VRD
- PRODUITS
ET REVÊTEMENTS SPECIAUX
- SOLS INDUSTRIELS ET
SPORTIFS

AGENCE DE SEINE ET MARNE NORD :

ZAC du Bel Air - Rue Charles Cordier
77164 Ferrières en Brie

Tél. : 01 64 76 30 20 - Fax : 01 64 66 82 39

Route de Barcy - 77122 Monthyon

Tél. : 01 64 36 54 44 - Fax : 01 64 36 26 22

CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 NOVEMBRE 2018

PRINCIPALES DÉCISIONS

Restauration collective et accueil de loisirs sans hébergement : Modifications des règlements de fonctionnement

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé les évolutions apportées aux règlements de fonctionnement des services de restauration collective et d'accueil de loisirs sans hébergement rendus nécessaires, notamment, par les modifications de l'organisation de la semaine scolaire à compter de la rentrée de septembre 2018.

Tarifs de l'accueil de loisirs sans hébergement – Année 2019

Le Conseil municipal, a décidé de fixer les tarifs de l'accueil de loisirs sans hébergement applicables à compter du 1^{er} janvier 2019.

Tarifs de la restauration collective – Année 2019

Le Conseil municipal, a décidé de reconduire à l'identique, à compter du 1^{er} janvier 2019, d'une part, les modalités financières de prise en charge des enfants relevant d'un Projet d'accueil individualisé avec fourniture d'un panier repas par la famille qui prévoit la facturation mensuel d'un forfait correspondant au prix d'un repas et, d'autre part, les tarifs de la restauration collective qui s'établissent comme suit :

Repas enfant : 4 euros

Repas adulte : 4,85 euros

Tarif de l'étude surveillée Année 2019

Le Conseil municipal a décidé de reconduire, à partir du 1^{er} janvier 2019, le tarif journalier de l'étude surveillée qui s'établit à 1,90 euro.

Tarifs de l'accueil périscolaire Année 2019

Le Conseil municipal a décidé, de reconduire, à partir du 1^{er} janvier 2019 les tarifs des accueils périscolaires gérés par la commune qui s'établissent comme suit :

Accueil périscolaire du matin : 1,70 euro

Accueil périscolaire du soir : 3,00 euros

Classe de découverte Année 2018

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de programmer un séjour en classe de découverte « montagne » au bénéfice de 3 classes de l'école élémentaire Victor-Hugo du 8 au 21 décembre 2018 ; a décidé, compte-tenu des difficultés à recouvrer le montant d'éventuels frais médicaux auprès des familles, de demander un chèque de caution de 50 euros et a fixé la participation des familles

Classes de découverte École élémentaire Victor Hugo : demande de subvention

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé l'attribution à la coopérative scolaire de l'école Victor Hugo, une subvention d'un montant de 810 euros destinée à la prise en charge de certains coûts induits par l'organisation du séjour.

GTO rugby centre 77 : attribution d'une subvention de fonctionnement exceptionnelle

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé l'octroi à l'association GTO rugby centre, pour la saison sportive 2018/2019, d'une subvention exceptionnelle de 4 000 euros afin de permettre au club de faire face aux dépenses induites par le maintien de l'équipe senior en division fédérale 3.

Décision modificative première du budget communal 2018

Le Conseil municipal, a approuvé la décision modificative première du budget communal 2018.

Autorisation relative aux dépenses d'investissement avant le vote du budget 2019

Le Conseil municipal a décidé des crédits d'investissement à hauteur maximum de 971 877,21 euros correspondant à 25% du montant du budget primitif 2018 augmenté de sa DM1 (hors chapitres 16 et 040)

CCAS : versement anticipé d'une partie de la contribution municipale 2019.

Le Conseil municipal a, à l'unanimité, accepté de verser, en 2019, au Centre communal d'action sociale de la commune une avance sur la contribution 2019 de la commune et a fixé le montant de cette avance à 50 000 euros.

Recensement de la population : création d'emploi d'agents recenseurs et rémunération

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a décidé de créer 15 emplois d'agents recenseurs et de verser au coordonnateur d'enquête : décharge partielle de fonctions avec maintien de la rémunération habituelle et versement d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires ou bénéfice d'un repos compensateur ; de fixer comme suit les rémunérations brutes à verser aux agents recenseurs :

Bulletin individuel renseigné : 1,45 euro - Feuille de logement renseignée : 0,78 euro - Dossier d'adresses collectives renseigné : 0,67 euro - Tournée de reconnaissance : 39 euros - Séance de formation : 34 euros - Prime de collecte forfaitaire et hebdomadaire attribuée si l'agent recenseurs respecte le calendrier d'avancement arrêté par l'INSEE : 25 euros par semaine (soit 100 euros maximum par agent).



Personnel communal

Création de vacances et fixation des modalités de mise en œuvre : Le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé la création des vacances et fixé comme suit les modalités de mise en œuvre de cette mesure destinée à permettre la diversification de l'offre culturelle et sportive proposée dans le cadre de certains services municipaux.

Modification du tableau des effectifs :

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé la création de 2 postes d'adjoint administratif ; 3 postes d'adjoint technique principal de 2^e classe ; 1 poste d'adjoint d'animation de 1^e classe ; Le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé, la suppression de 2 postes d'adjoint administratif principal de 2^e classe ; 3 postes d'adjoint technique.

Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement – Exercice 2017.

Le Conseil municipal a pris acte du rapport 2017 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

PIÈCES D'IDENTITÉ À FOURNIR LORS DES SCRUTINS :

LE GOUVERNEMENT DURCIT LA RÉGLEMENTATION

A lors qu'approchent les élections européennes qui auront lieu en France le dimanche 26 mai, on retiendra qu'auparavant, un électeur pouvait présenter un passeport ou une CNI même périmés, ces pièces doivent à présent être « en cours de validité ou périmées depuis moins de 5 ans »; que la carte de famille nombreuse ne peut plus être utilisée; ou encore que la carte du combattant sans photo n'est plus recevable.

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte d'identité d'élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité (en cours de validité) avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire
- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

**DES CAHIERS DE DOLEANCES POUR TOUS**

Dans le cadre du Grand Débat national, la municipalité a ouvert des cahiers de doléances à l'attention des citoyens qui souhaitent s'exprimer sur les 4 thèmes retenus : la transition écologique, la fiscalité, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'État et des services publics.

Ces cahiers sont disponibles à l'accueil de la mairie.

VOUS SOUHAITEZ DONNER DES LIVRES À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Le nombre de dons, sauf accord avec le personnel de la bibliothèque, ne devra pas dépasser un carton ou gros sac de course. Nous nous réservons le droit de recycler les livres qui ne correspondent pas à la politique documentaire de la bibliothèque, d'en alimenter la boîte aux livres, de les emmener au recyclage. Ne déposer pas de livres devant la porte de la bibliothèque. Si vous souhaitez donner des livres, il est conseillé de prendre contact avec la bibliothèque :

17 Rue du Dr Hutinel, Tel : 01 64 07 03 82

Charte de dons « Ne donnez que ce que vous accepteriez chez vous »

Les livres doivent être physiquement impeccables :

- couverture propre
- Pas de pages jaunies, odorantes, annotées, cornées
- Pas d'odeur de tabac ou d'humidité :

Nous ne prenons pas :

- d'encyclopédies (qui vieillissent vite)
- pas de séries incomplètes ;

- Pas de magazines ;
- Pas de VHS, cassettes, DVD, blue ray et ce, en raison des droits d'auteurs ;
- Pas de guides de voyages
- Pas de quid, livres de record ...
- Les documentaires doivent avoir moins de trois ans
- pas de Digest ridest, France Loisirs, Le grand livre du mois
- Les romans doivent être récents



Rectificatif

CLUB INFORMATIQUE ET INTERNET :

Philippe DESSOLLE : 01.64.07.13.99
Mail : phd.dessolle@orange.fr

**RÉOUVERTURE DE LA SAISON DE PÊCHE À LA MARE-PINÇON**

Renseignements et inscriptions :
01 64 07 27 25

bonapp-bo.elior.net

UNE APPLICATION POUR FACILITER LA VIE DES PARENTS



Conçue pour répondre quotidiennement aux attentes des familles sur la cantine scolaire, l'application « Bon'App » permet aux parents de prendre connaissance : des menus, de la qualité et de l'origine des produits, de la présence des 14 principaux allergènes dans les plats, ou encore de connaître les actualités et animations.

UN TIMBRE POUR LE SOUVENIR

Après l'Armistice de 1918, les communes, avec l'aide de souscripteurs et de donateurs sont incitées à ériger des monuments perpétuant ainsi le souvenir des combattants, morts pendant la Grande Guerre. A GRETZ, le monument est élevé sur un terrain offert par la compagnie des chemins de fer de l'est. Il est surmonté de la Victoire qui sonne le triomphe du droit et de la justice. La façade représente un poilu qui, blessé mortellement, brise la chaîne que l'ennemi forgeait contre la France. Sur le socle sont gravés les mots « Gloria Victoribus » et au-dessus : « Aux enfants morts pour la patrie 1914-1918 ». A l'arrière, sont gravés les noms des 74 héros tombés au champ d'honneur. A gauche, 3 noms de victoires : Marne, Yser, Verdun. A droite : aux combattants de la Grande Guerre, monument érigé par souscription publique. Au-dessus : ces vers magnifiques de Victor Hugo, « entre les plus beaux noms, leur nom est le plus beau ». Le monument commémoratif de la Grande Guerre sera inauguré le dimanche 16 octobre 1921. Le monument est l'œuvre d'art due au talent de MM. CAGNA, sculpteur et DESBROSSE, architecte. Le Club Philatélique de Gretz se penchant sur cette période, a édité 150 timbres à validité permanente au prix de 1,50€ le timbre - planche de 30 timbres : 45,00€

**Vous pouvez vous le procurer en vous adressant
au Club Philatélique : 06 74 23 19 28
ou vacher.gerard@orange.fr**

INSCRIPTION SCOLAIRE VOTRE ENFANT RENTRE EN PETITE SECTION OU EN COURS PRÉPARATOIRE

Vous pouvez dès à présent vous rendre au Service Enfance pour procéder à son inscription, muni des documents suivants : du livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant, du carnet de santé à jour ou d'un certificat de vaccinations, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, du numéro d'allocations familiales et de tous les numéros de téléphone (domicile, portables et employeurs).

Si votre enfant est né en 2016, il rentre en Petite Section de maternelle en septembre de cette année.

Attention, les inscriptions seront closes le 31 mars 2019.

Si votre enfant est né en 2013, il fera sa rentrée en Classe Préparatoire à l'école élémentaire.

Attention, les inscriptions seront closes le 30 juin 2019.

Le Service Enfance de la Mairie vous accueillera tous les jours aux horaires suivants :

- 8h30 à 11h30 du lundi au vendredi

- 14h00 à 17h00 les lundis, mardis, mercredis et vendredis

- 8h30 à 11h00 le samedi matin sur RDV UNIQUEMENT

APPEL NATIONAL URGENT DON DE SANG G



L'Établissement français du sang (EFS) lance un appel au don urgent.

Il faut impérativement augmenter les réserves en produits sanguins pour garantir la satisfaction des besoins des malades. Le début d'année a connu une forte baisse de fréquentation des sites de prélèvements, liée entre autres aux épidémies saisonnières. Les réserves s'amenuisent, les besoins eux, restent constants. C'est pourquoi l'EFS invite les citoyens à se déplacer massivement dès maintenant sur les lieux de collecte pour donner leur sang et garantir ainsi un niveau satisfaisant de produits sanguins pour couvrir les besoins des malades.

L'EFS doit rehausser ses réserves de 30 000 poches au cours du mois de mars. L'EFS rappelle que les dons de sang doivent être réguliers et constants car la durée de vie des produits sanguins est courte (7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges). 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des malades et aucun produit ne peut se substituer au sang des donateurs bénévoles.

Chaque don compte.



CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

SAMEDI 19 JANVIER 2019

En présence de Madame Anne Chain-Larché, sénatrice de Seine et Marne, de Madame Anne Laure Fontbonne, vice-présidente du conseil départemental de Seine et Marne, des Maires des communes voisines, des élus, du conseil municipal et de nos Concitoyens, le Maire a débuté la cérémonie des vœux pour 2019.

Une année s'achève et une autre commence.

En ce début d'année, comme il est de coutume, la municipalité présente ses vœux pour un meilleur avenir pour nos concitoyens, pour la commune et pour notre pays. Cela n'empêche qu'il faut retracer en quelques instants l'année précédente au niveau local.

Le maire a voulu prendre un instant pour parler d'une disparition qui l'a beaucoup touché personnellement ainsi que tous les membres du conseil municipal, de notre commune et des alentours. C'est le décès de notre amie, Mme Carmen Carpentier.

L'année 2018 est retracé par un film ; sans oublier :

- les brocantes des associations,
- les salons de la MCL,
- les pièces de théâtre de Toutatrac,
- les concerts de l'Association Musicale du Val des Dames,
- les créations de l'association Créer Arts Mains Passions
- le maintien en division d'honneur et à une très belle place le GTO Rugby.
- le Challenge Alain Guedo organisé par la section Football du Sporting Club Gretz-Tournan

Pour les jeunes et pour les familles, la commune a continué à participer au titre de transport « Imagine'R ».

Notre ville subventionne l'acquisition de la carte à hauteur de 55 € pour les collégiens et 200 € pour les lycéens et les étudiants de moins de 21 ans.

Nous avons eu la joie de célébrer 3 évènements familiaux cette année.

Les noces d'or de Martine et Michel BENOIT.

Nous avons célébré aussi des noces de diamant d'Yvonne et Jacques VANDEMEULEBROUCK.

Monsieur le Maire a eu l'immense plaisir de célébrer les noces de diamant de Colette et José Maria GARCIA, ses parents qui se sont mariés en juin 58, ici même à Gretz avec comme maître de cérémonie M. Anatole GAUCHEROT, Maire de l'époque.

Gretz est une ville qui a vu son essor débiter petit à petit, il y a 150 ans, dans les années où les familles PERREIRE et ROTHSCHILD se sont établies sur notre secteur. Depuis, lentement et progressivement, notre commune a évolué avec l'histoire de notre région et de notre pays. Il y a plus d'un siècle, notre ville, comme notre pays, et ses concitoyens vécurent des moments dramatiques. En 1914, notre ville comptait 1100 habitants, plus de 250 jeunes et moins jeunes combattirent en 14-18. 74 d'entre eux dont les noms sont gravés sur le Monument aux Morts, sont morts au combat. C'est effrayant, et on ne vous parle pas de ceux qui furent blessés.



Monsieur Garcia, Madame Sprutta, Messieurs Mongin, Lorenzi



Mme Zuccolo, Messieurs Garcia, Lemoine et Choulet

La municipalité tient à souligner qu'elle poursuit la mise en place des dossiers importants pour notre commune.

Le recensement de la population qui a débuté il y a 2 jours et qui se poursuivra jusqu'au 16 février est important pour notre ville car en dehors de connaître la population communale, il définit les perspectives d'avenir de notre ville. En effet, ces perspectives peuvent être autant économiques que sociales et conditionnent la dotation globale de fonctionnement que l'État nous octroie. L'État nous demande déjà une contribution aux efforts de réduction de la dette publique, en nous dégageant une part de ces dotations, il est indispensable que ce recensement de la population soit au plus proche de la vérité.

Suite à des problématiques avec certaines entreprises, **la fin de chantier, avec réserve, de la bibliothèque / médiathèque a été signée en novembre 2018.** Il reste à lever les réserves et à installer le mobilier.

Nous avons eu enfin un rendez-vous avec la Préfecture de Seine et Marne concernant les buttes et murs anti-bruit le long de la Nationale 4. Nous avons pu avoir, grâce au sous-préfet de Torcy, Monsieur Gérard BRANLY des interlocuteurs décideurs pour ce dossier. Des mesures acoustiques ont été réalisées au mois de décembre afin de finaliser le dossier. Nous sommes parvenus à un accord sur les démarches pour la poursuite du dossier et pour aboutir à cette réalisation.

Le Plan Local d'Urbanisme est en modification.

La commission d'urbanisme se réunira fin janvier afin de donner ou pas son aval sur les articles et leur contenu à proposer à cette modification.

Un contrat interdépartemental de développement a été signé par la commune avec le département.

Il vise le réaménagement de la rue de Paris depuis le passage à niveau du monument aux morts jusqu'au collège Hutinel. Ces travaux devraient se faire en 3 phases, une pour chaque année.

Nous allons réaliser une étude sur la faisabilité d'une construction sur terrain propre de bâtiment pour les services techniques. Il est possible aussi que nous cherchions un bâtiment en zone d'activité qui puisse être voué à accueillir nos ateliers municipaux. Théoriquement nous pourrions avoir 2 solutions et un choix à faire.

Nous repartons sur un nouveau marché de voirie et ceci pour 4 ans, afin de refaire nos routes, créer encore plus de trottoirs sur Bois Vignolles, rénover les existants au centre-ville et s'adapter aussi aux nouveaux contrats avec divers partenaires institutionnels pour finaliser nos projets. Nous faisons ceci depuis 2003. Le dernier contrat sur 4 ans était d'une enveloppe de 500 000 euros par an. Cette fois-ci elle sera de 1,3 million d'euros annuel.

Nous allons comme d'habitude, **faire des rénovations et des réfections dans toutes nos écoles primaires** et nous lancerons un marché pour un assistant de maître d'œuvre pour la réalisation d'une cantine scolaire



au centre-ville au plus près de l'école Georges Travers. Ceci est dû aux évolutions démographiques que nous devons anticiper, afin que dans les prochaines années, nous puissions scolariser de nouveaux enfants sur ce secteur.

La constructibilité de notre commune est acquise et mise en route par des promoteurs immobiliers et tout ceci à cause du SDRIF qui impose sur notre centre-ville et autour des gares francilienne des densifications plus importantes.

Les usagers des transports publics demandent une amélioration des dessertes de la gare et surtout une amélioration des conditions d'accueil au niveau de la SNCF. Je viens d'avoir la confirmation par mail qu'un **financement des travaux PMR pour la gare de Gretz est prévu en 2021** avec la pose d'un abri voyageur sur le quai n°2, une mise aux normes des escaliers, de la signalétique et des travaux en gare.

En ce qui concerne les passages à niveau, suite à une demande récurrente de notre part et vis-à-vis de nos enfants qui se rendent au lycée de Tournan à pied, le PN n°2 devrait être équipé de 2 demi-barrières supplémentaires (il y aura donc 4 barrières en 2022).

C'est enfin une bonne nouvelle mais attendons d'abord le début des travaux. Nous avons d'autres sujets à traiter avec la SNCF et avec l'État mais il serait trop long d'en parler aujourd'hui.

Monsieur le maire tient à remercier le tissu associatif car il nous aide régulièrement et gracieusement à mettre en place des projets pour nos concitoyens et la commune.

Aujourd'hui, le Maire a tenu à honorer des hommes qui nous donnent depuis longtemps, directement à la commune ou au monde associatif, un gros coup de main et ceci depuis des dizaines d'années :

Monsieur Jean-Claude LORENZI
Monsieur Robert LEMOINE

Le personnel municipal tout entier est à la disposition de nos concitoyens.

Il s'attache à rendre service et à être disponible. Dans ce temps où l'on nous demande de faire plus avec moins de moyens, nos agents se donnent corps et âme afin de satisfaire la population, qu'ils en soient ici remerciés.

Nous tenons aussi à remercier tous ceux qui nous aident en dehors de la commune, malgré les difficultés qui sont de plus en plus croissantes.

En premier lieu, les Sapeurs-pompiers, ensuite la Police Nationale de Pontault ainsi que la Gendarmerie de Tournan en Brie.

Mais aussi, nos enseignants de maternelle et élémentaire, du collège et du lycée qui assurent une tâche à la fois difficile et exaltante d'éduquer et de former nos enfants et de leur préparer un bel avenir.

Pour n'oublier personne, je tiens à remercier toutes et tous ceux qui nous accompagnent sereinement et avec confiance pour notre quotidien. **Nos concitoyens qui s'engagent que ce soit à titre individuel ou en association méritent aussi nos applaudissements sans eux, sans vous tous nous ne pouvons rien faire.**

Je vous remercie tous et je vous souhaite une Bonne et Heureuse année 2019.

Jean-Paul GARCIA
Maire de GRETZ-ARMAINVILLIERS

**JARDINONS AUTREMENT
ET SIMPLEMENT EN ÉCONOMISANT :**



Pour protéger notre santé, notre environnement, la loi LABBE, du nom du sénateur qui l'a proposée en 2014, est entrée en application au 1^{er} janvier 2019 pour les particuliers.

Depuis cette date, pour les jardiniers amateurs, la commercialisation et la détention des produits à usage non professionnel sont interdits et les pesticides chimiques de synthèse n'ont plus le droit d'être vendus en libre-service.

Parmi les pesticides les plus utilisés :

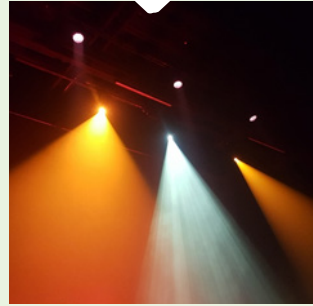
- Les herbicides traitant les mauvaises herbes
- Les insecticides luttant contre les insectes
- Les fongicides luttant contre les maladies causées par les champignons

- Les produits luttant contre les rongeurs et les taupes
Cette loi nous fait prendre conscience qu'il est nécessaire de changer nos habitudes pour jardiner autrement et sans ces produits avec :

- les produits signalés par la mention : « utilisables en agriculture biologique »
- les produits « à faible risque » à base d'extraits végétaux et de décoctions de préparations naturelles.
- pour les herbicides, sont citées des astuces naturelles et peu coûteuses : eau de cuisson des pâtes, riz, pommes de terre mais aussi du gros sel, du bicarbonate de soude et du vinaigre blanc.

Essayez, les résultats peuvent être surprenants.

**RÉFÉCTION DE L'ÉCLAIRAGE SCENIQUE
DE LA MAISON DE LA CULTURE ET DES LOISIRS**



**AGRANDISSEMENT
DU COLOMBARUIM**

**MISE EN PLACE
D'UN ABRI VELO RUE D'ALSACE**



**REPLACEMENT DE RADIATEUR DANS
LA SALLE D'ARTS VISUELS ECOLE GEORGES TRAVERS**

ELIOR, RESTAURATEUR DE RÉFÉRENCE

**EN FRANCE, CHAQUE JOUR, NOS 25 800 COLLABORATEURS SERVENT
1,4 MILLION DE CONVIVES DANS 9 490 RESTAURANTS.**



Elior Participations, Société en Commandite par Actions au capital de 5 309 530 euros, dont le siège social est : 1, Place La Défense, Courcouronnes (91032), 91111 Courcouronnes Cedex, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 380 543 678 RCS NANTERRE

www.elior.fr

elior.fr

Elior France enseignement

Direction Régionale Ile-de-France Collectivités Territoriales

T: +33 1 49 84 50 70

elior 
L'appétit du mieux



REPAS DES ANCIENS

Comme chaque année, le repas des anciens constitue un temps fort de l'activité du **CCAS**. C'est donc à la MCL que les élus accueillent avec un plaisir non dissimulé les nombreux participants. Rien ne manquait pour que la fête soit belle et pour que ce moment de convivialité soit savouré pleinement. Que souhaiter de mieux que de se retrouver l'an prochain !



LES COMMÉMORATIONS

Le 11 novembre 1918, un armistice met fin à la Grande Guerre.



En ce dimanche 11 novembre 2018, un hommage est rendu, par les enfants de nos trois écoles, pour célébrer le centenaire de l'Armistice. Appel aux Morts, lecture de lettres envoyées par les Poilus, Marseillaise « a cappella », dépôts des gerbes au Monument aux Morts et fleurissement des tombes des soldats au cimetière.



Le 5 décembre 2018 Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Nous pensons aux Français rapatriés qui ont abandonné une terre qu'ils aimaient tant et qui ont souffert de ce déracinement. Nous pensons également aux harkis qui ont été contraints de quitter leur terre natale et qui ont été accueillis dans des conditions indignes en France. Nous pensons aux disparus. A ces hommes et à ces femmes, civils et militaires, dont la trace a été perdue.

Les armes se sont tuées depuis 56 ans.

(Tiré du Message de Geneviève DARRIEUSSECO)



26^{ÈME} SALON VIN & GASTRONOMIE

Les 18 et 19 novembre, le 26^{ème} Salon Vin et Gastronomie, organisé par la Maison de la Culture et des Loisirs en partenariat avec la Municipalité de Gretz, réunissait 33 exposants. Au cours de ces 2 jours, des moments étaient privilégiés entre les visiteurs, les producteurs et les artisans de nos régions, sous le signe de l'authenticité et de la diversité permettant de découvrir ou redécouvrir les saveurs et les plaisirs de la table. Après la plantation d'un noyer et d'un frêne de Taiwan dans l'Arboretum, Francine COUSTEAU, épouse du célèbre Commandant décédé en 1997 et Michel CHEVALET, journaliste scientifique, les invités d'honneur se sont prêtés au jeu des dégustations.

La récompense : « le Bacchus de bronze » a été offert par la Banque CIC Est, à Mr et Mme LECRENIER, charcutiers dans le département de l'Yonne pour leurs saucissons, verrines de viande, de pâtés sans conservateurs et sans colorants composés uniquement de viande de porcs élevés en France.





Maternelle G. Travers

▶ NOËL À GRETZ

Le Père Noël dans les écoles :

Comme le veut la tradition, tous les ans avant les vacances de Noël, le Père Noël vient visiter les maternelles des trois groupes scolaires de la commune.

C'est un moment très attendu par les petits écoliers qui donnent le meilleur d'eux-mêmes pour entonner des chansons de Noël au vieux barbu de rouge vêtu.

Chaque enfant a reçu un livre, une brioche et une confiserie.



école Leclerc

Spectacle des écoles :

Du côté des scolaires, ce sont deux spectacles, offerts par la municipalité, La fée amoureuse pour les maternelles et Un fantôme adoré pour les plus grands, qui ont plongé les enfants dans la féerie des fêtes de fin d'année.



Maternelle V. Hugo



▶ Noël des Petits :

Les petits de la crèche et du Relais des Assistantes Maternelles ont assisté avec leurs famille au spectacle de la compagnie « des bacs à sable » qui a fait salle comble. Petits et grands se sont ensuite réunis autour d'une collation en compagnie du Père Noël venu pour l'occasion.



▶ Noël du Hérisson

Cette année l'association du Hérisson a fêté Noël sous les couleurs du Brésil !

Michèle Peyron, députée de la neuvième circonscription et Monsieur le maire, Jean Paul Garcia, ont rejoint Madame Corinne Canitrot, présidente de l'association sur la scène pour souhaiter un Joyeux Noël à cette association dynamique.

Certains enfants se sont essayés à la capoeira avec les danseurs et les familles ont passé une superbe journée rythmée par les musiques brésiliennes.



▼
Le **MARCHÉ DE NOËL**, organisé par la MCL et surtout par les bénévoles d'échanges de connaissances, a permis aux visiteurs de repartir avec cadeaux et victuailles pour les fêtes de fin d'année.





Gretz fête Noël

Les animations mises à disposition gratuitement pour tous les enfants ont une nouvelle fois, malgré la météo plus que maussade, remportées un franc succès. Le centre de loisirs, l'accueil jeunesse ont vendu déco de Noël, préparation pour gâteaux... aux profits d'associations caritatives et les parents d'élèves, toujours présents, avec crêpes, tartiflette, bonbons, animations, ventes d'objets... ont quant à eux contribué à remplir la caisse de la coopérative de leurs écoles.



RENDEZ VOUS, RUE DES ETOILES

Malgré une mauvaise météo, de nombreux enfants accompagnés de leurs parents sont venus plonger dans le cosmos pour découvrir les trésors du ciel d'hiver. Planètes, constellations, nébuleuses, et étoiles n'ont plus de secrets pour petits et grands. A la fin de la soirée, quelques enfants ont même pu se transformer en figures célestes hivernales Le temps d'un instant, Orion s'est protégé des cornes du Taureau sous les yeux de Castor et Pollux, les Gémeaux, et non loin de Sirius, l'étoile la plus étincelante du ciel. Alors n'oubliez pas de les admirer, elles sont juste au dessus de nos têtes, durant les nuits d'hiver, sans nuages

REMISE DU COLIS DES ANCIENS

740, c'est le nombre de colis remis aux anciens de notre commune. Colis, pour faire un repas festif, préparé par des bénévoles toujours présents et souriants. Merci à eux et aux services techniques de la ville.





LE JUDO PARTICIPE AU TÉLÉTHON

Le judo participe au téléthon le 8 décembre, avec une initiation découverte pour tous.

MÉDAILLES DU TRAVAIL

La médaille d'honneur comporte quatre échelons

- la médaille d'argent, après 20 ans de services,
- la médaille de vermeil, après 30 ans de services,
- la médaille d'or, après 35 ans de services,
- la médaille grand d'or, après 40 ans de services.

Il y a deux promotions par an :

- le 1er janvier
- le 14 juillet

Félicitations aux récipiendaires

Médailles d'Honneur du Travail Promotion du 1^{er} Janvier 2018

Monsieur Frédéric BOURCIER Argent
 Madame Louise GUENDOUL Argent
 Madame Chantal HOPPLEY-PINCHOT Argent
 Monsieur Raphaël PINCHOT-BRETHOLLE Argent
 Madame Sylvie LAMBERT Vermeil
 Madame Christelle LECESTRE Vermeil
 Madame Guislaine REUTHER Vermeil
 Madame Christine BERRUET Or
 Monsieur Didier CARDINEAU Or
 Madame Marie-Paule DEVAUCHELLE Or
 Monsieur Olivier LAM Or
 Madame Fabienne MERCOU Grand Or



Médailles d'Honneur Régionales, Départementales et Communales Promotion du 1er Janvier 2018

Madame Isabelle VEYSSIERE Argent
 Madame Christine HONDEMARCK Vermeil

Médailles d'Honneur du Travail Promotion du 14 Juillet 2018

Madame Karine CLUET Argent
 Monsieur Laurent HETTICH Argent
 Madame Djazira PYZIKIEWIEZ Argent + Vermeil + Or
 Madame Sylvie TOUGERON Argent
 Monsieur Michel BAREIGTS Grand Or
 Madame Josette CHARTIER Or + Grand Or

BACHELIERS 2018

Le Maire, Jean Paul Garcia, ainsi que son Conseil Municipal, ont le plaisir de s'associer à la réussite des nombreux bacheliers résidant sur la commune en les conviant à une cérémonie en leur honneur. Ces jeunes diplômés ont pu s'exprimer sur leur avenir et repartir avec un bon-cadeau.

Bravo aux bacheliers de la promotion 2017/2018.

Emilie COMTE
 Antoine MATHEROT
 Pauline GADAUD
 Yacine MECHETY
 Hugues HUBERT
 Loïc SAINTIPOLY
 Mehdi RHIFAR
 Tom RIVART
 Elsa LETORT
 Margaux BRUNAUT

Marie DUCHER
 Hind BOUARICH
 Dorine LEGRAIN
 Nathan DEMARCO
 Antonin MOISSET
 Stephi VANDERLAN
 Maxime ROULIN
 Clara FLAHAUT
 Marianne RAIMBAULT
 Quentin CABAL

Imane MEGHAZI
 Mehdi REVEL
 Adrien SEVESTE
 Lucas LALLEMANT
 Marion LHEUREUX
 Morgane CRISINEL
 Laura MENACE
 Maëlle JOUANIQUE
 Luxcheni VASANTHAN





DU FIL À LA TERRE

Des artistes et artisans pour une exposition d'exception. Du Fil (modiste-créatrice de chapeaux, créatrice en prêt à porter, créatrice de bijoux en crochet ...) à la Terre (potiers du Bord de Marne, créatrice de bijoux Raku, céramiste...) : beaucoup de créateurs sont venus nous faire découvrir leurs univers. Le travail de chacun était de grande qualité, et les créations ont été très appréciées par le public.

Monsieur le Maire Jean Paul Garcia a félicité Madame Dominique Porte à l'origine de cette manifestation mais également les groupes : Architecture et France Patchwork ainsi que l'association gretzoise Créer Arts Mains Passions qui ont également exposé leurs travaux.

Merci à l'association Echange de Connaissances pour sa participation.



LES VOIX DE PLUS DE 50 CHORISTES ONT RÉSONNÉ EN L'ÉGLISE SAINT JEAN BAPTISTE

La « **Chorale de l'Association Musicale du Val des Dames** » et la « **Chorale de Lutèce*** » ont fait entendre leur voix, lors d'un concert aux répertoires variés et de grande qualité, donné le samedi 10 novembre à 16h, en l'Église Saint Jean Baptiste de Gretz. En première partie, la Chorale de l'AMVD, sous la direction de Pia MOON, Chef de Chœur accompagnée au piano par Françoise BARONNET, s'est produite à travers les œuvres de John RUTTER, Edwar ELGAR, Gabriel FAURE, MENDELSSON. En seconde partie, la Chorale de LUTECE,

sous la direction d'Emmanuel BELLANGER assisté de Jean ROUZIE, a fait entendre les œuvres de Théodore de BEZE, Claude GOUDIMEL, Dimitri BORTNIANSKI, Camille St SAENS, Mariano GARAU, Jean DENISON, D. MOURQUE. En clôture le concert se termina par un chant commun de paix et d'espérance : HARMONIA MUNDI, repris une seconde fois pour remercier le public nombreux et répondre à ses chaleureux applaudissements.



*LA CHORALE DE LUTECE a été créé en 1970 au sein des activités sociales de la SNCF, l'Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots Français : UAICF.

CONCERT DE LA SAINTE CECILE

Organisé par Gretz Harmony, plusieurs groupes musicaux, plusieurs styles mais une seule ambiance très festive et conviviale pour ce concert de la Sainte Cécile, la patronne des musiciens.



MADAME CARMEN CARPENTIER

Après avoir pris la parole auprès de toute sa famille, notre amie Carmen Carpentier nous quittait dans la douceur de la nuit avant l'arrivée du soleil. Cette douceur de la nuit qui correspondait bien à sa personnalité, le calme lui allait si bien.

Nombreux sont ceux qui se posent la question, « mon passage sur Terre a-t-il eu un effet bénéfique pour autrui ». Nous avons déjà dit à Carmen de son vivant, qu'elle n'aurait pas à se poser cette question, et ceci depuis bien longtemps. Pour nous et pour vous, que de souvenirs, de passion, d'abnégation, depuis son arrivée avec André à Gretz en 1960. Ils ont vu tous les deux le développement de notre ville au cœur des 30 glorieuses. Depuis leurs fenêtres, rue Pasteur, il y avait une vue imprenable sur la campagne. Et puis tout d'un coup, les logements sociaux du Vieux Moulin et de François Couperin sont arrivés ainsi que la déviation, le pont sur la route Nationale 4 et le développement de la zone industrielle. La ville de Gretz n'appartenait plus au monde rural.

De par sa profession d'assistante sociale, Carmen s'est engagée dans les affaires de notre commune et puis chemin faisant, avec André, ils se sont installés aussi dans le milieu associatif et culturel.

Elle s'est investie aussi dans la vie de la commune où elle a été élue conseillère municipale en 1977 avec M. Gilbert PILLET, Maire de l'époque, et durant 4 mandats consécutifs. Ensuite sur notre liste, on lui proposa un poste d'adjointe au Maire chargée des affaires sociales, tant mérité que ce soit par son dévouement, ses capacités ou son relationnel vis-à-vis de nos concitoyens et des institutions. Nous tenons juste à vous rappeler que pendant ses 30 ans de mandat, Carmen a travaillé comme 1^{er} soutien au Maire sur des dossiers comme la petite enfance, la halte-garderie et le centre de loisirs.

Elle a été avec M. MONGIN la 1^{ère} collaboratrice du Maire pour la mise en place de celle qui allait devenir la crèche municipale, Maison de la petite enfance - Espace Carmen Carpentier. Je me souviens de sa joie lorsque le conseil municipal a décidé de lui dédier cet espace consacré à la petite enfance. Cette reconnaissance de son vivant était une marque de gratitude et d'affection, non seulement d'une équipe mais de toute notre ville. Nous sommes encore fiers d'avoir partagés ces émotions. Enfin, au niveau municipal Carmen a été au crépuscule de sa vie, la présidente de la crèche familiale Gretz-Tournan. Sa vocation auprès de l'enfance était reconnue enfin par une gestion rigoureuse et plus qu'affective auprès des enfants et des assistantes maternelles.

Elle portait à cœur sa mission comme une lueur d'espoir et d'avenir du genre humain.

Mission qu'elle a accomplie jusqu'à ces derniers jours avec passion et dévouement. Sa parole était écoutée.

La Maison de la Culture et des Loisirs lui doit également beaucoup et plus particulièrement la section Astronomie avec son Uranoscope qui a vu le jour sous ses yeux et grâce à la ténacité d'André, son mari, et de Christian BOURDEILLE. Avec Yvonne BADOZ-GRIFFOND, elle a été à l'origine de la section Échange de connaissances qui est surtout un lieu de partage entre personnes de tous horizons. Je n'oublie pas non plus son implication auprès de l'association ACEL, du Club du temps retrouvé et son amour pour l'arboretum, fierté de notre ville. Je citerai deux hommages particulièrement touchant, le premier écrit par Véronique, autre amoureuse des étoiles :

*Le ciel vient de s'assombrir...
Les nuages qui couvrent Gretz
aujourd'hui semblent bien obscurs
Tu as choisi le moment où une petite
comète était au plus près de la Terre,
pour rejoindre le firmament qui va*



*briller de ta présence, à présent.
Et puis, tu seras aussi derrière chaque
feuille de l'arboretum du Val de Dames.
Je garderai de toi une éternelle lueur...
puis :*

*A chaque poussière d'étoile au
firmament on retrouvera son cœur,
qui aura traversé notre existence avec
tendresse, sourire et grandeur d'âme.*

Et pour terminer, je viens adresser un dernier adieu à Carmen, lui apporter un témoignage d'affection, d'admiration et de reconnaissance à l'élue bien-sûr mais surtout à la grande femme qu'elle a été.

Je m'associe à toute l'assemblée pour vous adresser, cher André, chère grande famille CARPENTIER mes plus sincères condoléances.

Merci,

ACCUEIL JEUNESSE

L'ESPACE ANDRÉ DAUDÉ

Invités par les ados et les animatrices de l'accueil de jeunesse à un apéritif dinatoire (sans alcool), les parents, les professeurs et les élus ont pu visiter, discuter et apprécier les mets préparés par les jeunes qui ont pris soin de donner leur avis sur cet espace qui leur est dédié.

Acette occasion la municipalité a voulu honorer une personnalité qui a depuis de nombreuses années œuvré pour la jeunesse, le sport et le monde associatif.

L'accueil Jeunesse a pris le nom de l'espace André Daudé.

Notre ami a été pendant 10 années président du Sporting Club Gretz-Tournan et 30 ans trésorier de ce même club. Il est toujours membre de plusieurs associations locales et ceci depuis plus de 30 ans. Pour mémoire, André Daudé a été élu municipal pendant 31 ans dont 18 années comme Maire-Adjoint.



Derrière M. Garcia et M. Daudé, Mme Jacqua, directrice de l'ALSH, Mesdames Gacon et Da Silva Gonçalves, directrice et animatrice de l'accueil jeunesse.

Très ému, entouré de sa femme Jacqueline qui partage ses passions sportives et associatives, ainsi que de ses enfants et petits-enfants venu pour l'évènement.

Les invités ont remercié les adolescents pour cette magnifique soirée où ils ont fait étalage de leur savoir faire culinaire et de leur convivialité, dans cet espace qui leur est dédié.



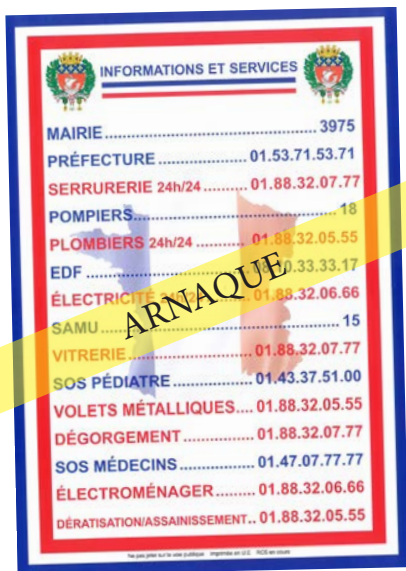
EXPRESSIONS POLITIQUES

UNION GRETZOISE

Dans une Europe en crise, il est de notre devoir d'affirmer ou non, notre attachement aux principes de l'union européenne. Les Britanniques viennent de le faire en sortant, tout en ne sachant pas comment faire ... avec l'avis de l'Europe ! Le 26 mai 2019 vous aurez le choix d'élire ceux qui seront les porte-paroles de vos idées sur la société Européenne. Notre démocratie permet de vous exprimer.

CHANGEONS GRETZ

Même avec la meilleure volonté, il est difficile pour nous de ne pas se répéter. De vous dire encore une fois de plus qu'il ne se passe rien de nouveau Gretz! Un centre-ville qui se meurt, une vie citoyenne et culturelle quasi inexistante, sans parler de la bibliothèque. Si vous souhaitez vivre dans une ville dynamique et vivante, c'est à vous de vous mobiliser. Contactez-nous :



NUMÉROS UTILES

MAIRIE	01.64.42.83.00
CCAS	01.64.07.06.65
SERVICE ENFANCE	01.64.42.83.17
SERVICE URBANISME ET TECHNIQUE	01.64.42.83.21
BIBLIOTHÈQUE	01.64.07.03.82
POLICE MUNICIPALE	01.64.42.83.32
CABINET MÉDICAL DR CLARYS – DR RAGOT, 5 rue Gambetta.....	01.64.07.04.28
Dr FOU DA, 52 Boulevard Victor Hugo.....	01.64.25.96.90
Dr JEUNET, 37 Boulevard Victor Hugo.....	01.64.07.96.78
SOS Médecins	0.825.56.77.00
PHARMACIE DE GARDE	3237
PHARMACIE PRINCIPALE	01.64.07.03.24
PHARMACIE Victor HUGO	1.64.07.01.88
CENTRE ANTI-POISON	01.40.05.48.48
MAISON DES SOLIDARITÉS TOURNAN-EN-BRIE.....	01.64.25.07.30
TÉRÉSOR PUBLIC ROISSY-EN-BRIE.....	01.64.43.17.00
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES PORTES BRIARDES, entre villes et forêts	01.64.43.35.26
SAMU	15
SAMU SOCIAL	115
POLICE	17
POMPIERS	18
PRÉFECTURE	01.64.14.77.77
ALLO ENFANCE MALTRAITÉE	119
VIOLENCE CONJUGALE	3919
EDF URGENCES.....	0.810.68.66.92
GDF URGENCES.....	0.800.47.33.33
SERVICE DES EAUX BRIE-COMTE-ROBERT.....	09.77.40.84.08
DÉRATISATIONS A.H.R.B	01.60.58.40.19

**NAISSANCES
DE SEPTEMBRE DÉCEMBRE 2018**

Septembre

EDGARD Samuel
ROUDAUT LEFEBVRE Lucine

Octobre

DAMÈS Louis
RAHMANI Lyes
TÉTU Anouk

Novembre

MENDY Talhou
REVEILLON Lucas
SANTOS DE SOUSA Lyna
GONCALVES Ethan
RABESOELINA Hugo

Décembre

DARI Lamis
KORNER Giannis
MÉGARD Léo
FLOREA Nicola
SENAT Gaël



**MARIAGES
DE SEPTEMBRE DÉCEMBRE 2018**

Octobre

DÜZCE Gökçe et PALTA Orhan
LAARAJ Zahra et NAISSAB Rachid
BAJOR Chloé et CHELLÉ Loïc
RODRIGUES GOMES Marli et BOUL Mickaël

Novembre

BERNARD Audrey et RATION Johann

Décembre

CENTAZZO Agnès et RICHAUVET Thierry
DOUCE Virginie et HONORÉ Ronald

**DÉCÈS
DE SEPTEMBRE DÉCEMBRE 2018**

Septembre

DENOGEANT Olivier

Octobre

GRANVAL Antoinette
MANACH Roger

Novembre

DAUMERIE Robert

Décembre

TÉTÉ Marcelle
REMISE Jean
TARDY Virginie
GIL Elisabeth
CHIARAVALLI Carmen



**DU STUDIO
AU 4 PIÈCES**



- À seulement 550 m* du centre-ville
- Gare du RER E à moins de 10 min*
- Balcons, terrasses ou jardins privatifs
- Prestations de qualité
- Appartements livrés clef en main

**GROUPE EDOUARD DENIS,
Chacun son métier, nous c'est l'immobilier**

- Des experts en immobilier neuf pour bâtir ensemble votre patrimoine.
- 30 ans d'expérience.
- Plus de 1 600 logements neufs disponibles partout en France.

ESPACE DE VENTE

19 bd Victor Hugo à Gretz-Armainvilliers

Horaires d'ouverture :

lundi, jeudi, vendredi et dimanche : 14 h - 19 h
et le samedi : 10h30 - 12h30 et 14 h - 19 h

0 800 950 750

Service & appel
gratuits

lehameaudupoete-edouarddenis.com

Intermarché

SUPER

25 boulevard Victor Hugo
GRETZ ARMAINVILLIERS

 **01 64 07 32 19**

leDRIVE Intermarché



HORAIRES

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi 9h - 19h20
Vendredi 9h - 19h40 | Dimanche 9h - 12h20

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE